DECLARATION SUR L'HONNEUR DE VACCINATION D'UN ELEVAGE DE VOLAILLES OU DE PIGEONS CONTRE LA MALADIE DE NEWCASTLE

Je soussigné : (nom et adresse de l'éleveur)		
Déclare sur l'honneur avoir vacciné contre la maladie de Newcastle toutes les volailles (poules, dindes, pintades,		
canards, oies, pigeons, faisans, perdrix, cailles et ratites).		
Je joins à la présente déclaration, l'ordonnance délivrée par :		
Les nombres d'animaux vaccinés par espèce sont les suivants :		
Les nombres à animaux vaccines par espece sont les sulvants .		
Espèce :PI	GEONS Nombre :	
·		
A la date du :		
Avec le vaccin (nom déposé du vaccin administré)		
N° de lot du vaccin :		
Date de péremption :		
Le (date de l'ordonnance) :		
EspèceVOLAILLES et/ou PALMIPEDES Nombre :		
A la date du :		
Avec le vaccin (nom déposé du vaccin administré)		
N° de lot du vaccin :		
Date de péremption :		
Le (date de l'ordonnance) :		
Le (date de l'ordonnance) :		
Fait à	Signature de l'éleveur :	
le		
Nom, adresse et signature d'un témoin ayant assisté à la vaccination :		
Déclare sur l'honneur : (cocher la case correspondante)		
☐ N'avoir présenté ou fait présenter aucun de mes pigeons ni aucun de mes animaux à un rassemblement, concours		
ou exposition dans les 30 derniers jours.		
Avoir participé aux rassemblements, concours ou expositions usivants :		
Date de la	T	
participation	Nom et lieu de l'exposition	Nationalités présentes
1 22 12 23 23		

NOTA BENE : Cette déclaration est valable dans les délais indiqués sur l'ordonnance remise par le vétérinaire prescripteur. L'ordonnance doit être jointe à la présente déclaration.